

POLITIQUE

politique.union@sonapresse.com

Gouvernement/200 jours après : tous les secteurs impactés positivement

C'EST du moins ce qu'a estimé hier le Premier ministre, Alain-Claude Bilie-By-Nze, à la faveur d'une rencontre avec la presse, dans un hôtel de la place.

ENA
Libreville/Gabon

LE traditionnel rapport du gouvernement sur les avancées réalisées durant

ce dernier trimestre a permis de jauger, hier dans un hôtel de la place, son action où l'on enregistre, comme l'a reconnu le Premier ministre, Alain-Claude Bilie-By-Nze, des améliorations notables dans la quasi-totalité des domaines. Les douze piliers pour concrétiser la politique du président de la République, Ali Bongo Ondimba, connaissent un réel frémissement.

Ce qui augure des lendemains meilleurs, pour le chef du gouvernement qui a mis un

point d'honneur à indiquer les progrès en cours dans tous les secteurs d'activités avec un accent particulier sur "la lutte contre la vie chère", "la santé", "les infrastructures, notamment la route", "l'éducation et la formation", "le conflit homme-faune", "la diplomatie", etc. Sur tous ces axes majeurs, des efforts importants sont perceptibles qui visent à les sortir de l'ornière.

Pour Alain-Claude Bilie-By-Nze, aucun domaine n'est resté sans subir les transformations qui tendent vers leur amélioration considérable. Ces embellies, a précisé le Premier ministre, ont pu être réalisées dans un contexte économique ayant favorisé la poursuite des efforts avec des projections qui forcent l'espérance. Par exemple dans le domaine de la santé, la mise en œuvre

Photo: AEN



Le Premier ministre Alain-Claude Bilie-By-Nze présentant son rapport trimestriel.

des structures immobilières et leur approvisionnement en médicaments témoignent de cette lancée positive, tout comme la magistrature qui a connu une réponse forte à ses revendications. Ainsi, une centaine de véhicules ont été mis à sa disposition en même temps que 250 toges de service ont été achetées. Et, cerise sur le gâteau,

le texte consacrant leur statut particulier a été adopté. S'agissant des pensions retraites, alors que le processus de leur arrimage est en cours, l'État a débloqué la somme de 100 milliards de francs aux fins de règlement de certains retards de paiement aux ayants droit. Le secteur de l'emploi a aussi connu une impulsion réelle.

Locales 2023 : Nicole Assélé décline ses ambitions pour la ville de Libreville



Photo: DR

A.M.
Libreville/Gabon

Exclue en février 2022 du Centre des libéraux réformateurs (CLR), au motif qu'elle aurait "mis à mal le parti" et aurait brillé par un comportement irrévérencieux à l'endroit du chef du parti, Nicole Assélé a décidé de faire cavalier seul, ou du moins avec quelques uns de ses amis, pour aller à la conquête de la mairie de Libreville, la plus grande du pays et sans doute aussi la plus pourvue en ressources financières.

Dans cette perspective, ses amis et elle ont mis en place six listes correspondant au nombre d'arrondissements que compte la capitale gabonaise.

En cas de victoire, autrement dit en cas d'obtention de la majorité de ses listes, elle peut prétendre briguer la tête du conseil municipal de la capitale gabonaise. Avec pour ambition, a-t-elle décliné dans une communication, mer-

credi dernier, à l'espace Tali dans l'enceinte du gymnase, de faire de la ville de Libreville une cité "compétitive et attractive, une ville saine, une ville verte avec entre autres projets la création d'un génie municipal structuré". Au nombre des projets de la "future maire" figure en bonne place l'action sociale au sujet de laquelle elle compte mettre en place un accent particulier pour les populations, à travers la création d'un fonds de solidarité municipal orienté prioritairement vers les personnes du 3e âge et les personnes vulnérables. Elle compte aussi mettre en place un service municipal d'aide à domicile.

Les jeunes et les femmes ne sont pas laissés-pour-compte dans les projections de Nicole Assélé et ses amis dont le slogan est "Ma ville, c'est ma vie". Un programme ambitieux que l'on espère qu'il ne va pas rester au stade des bonnes intentions électoralistes.

Bulletin unique : "PG 41" menace de "rappeler" ses représentants au sein du bureau du CGE

ONDOUBA'NTSIBAH
Libreville/Gabon

LE débat sur le bulletin unique combinant l'élection du président de la République et celle des députés suscite encore des réactions au sein de la classe politique gabonaise. Hier, la plateforme "PG 41" que préside Me Louis-Gaston Mayila a de nouveau réagi à cette innovation du mode de vote récemment initiée par le Centre gabonais des élections (CGE).

Dans une déclaration faite à la presse à Libreville, cette plateforme a rappelé que selon l'article 8 de la Constitution, le président de la République est le détenteur suprême du pouvoir exécutif. Et qu'à ce titre, son élection ne peut se combiner à aucune quelconque élection. "La PG 41, a souligné son leader, ne saurait cautionner cette volonté manifeste des gouvernants à

vouloir dénaturer et à rabaisser les pouvoirs du président de la République, chef de l'État, dont l'élection repose sur un siège unique, donc national, pour relever celui des députés élus pour représenter une circonscription ou localité électorale sur les 143 existants en République gabonaise." Fort de ce qui précède, la "PG 41" a dit s'opposer à ce qu'elle considère comme une "manœuvre despotique qui tend à diluer la qualité de nos institutions. Selon elle, l'option du bulletin unique pour la présidentielle et les législatives est "une erreur grave qui ne peut s'établir comme une opportunité pour les électeurs, pour le pays et pour la classe politique." Et Me Mayila d'interpeller le chef de l'État, le Premier ministre, les présidents du Sénat et de l'Assemblée nationale : "Le peuple gabonais vous observe et



Le président de la «PG 41», Me Louis-Gaston Mayila, lors d'une précédente sortie.

vous écoute". Et de poursuivre : "Toutefois, au cas où cette hérésie persisterait, la PG 41 serait dans l'obligation de rappeler tous ses commissaires et responsables, membres du bureau du Centre gabonais des élections." Non sans en appeler à "l'arbitrage immédiat du chef de l'État avant l'ouverture officielle de la campagne électorale". Soulignons que celle-ci est ouverte depuis 00 heure.